



Compte rendu du CSAL du 30/06/2025

ORDRE DU JOUR

- 1/ Procès verbal de la séance du 02/04/2025 (pour approbation)
- 2/ Budget : bilan 2024/perspectives 2025 (pour information)
- 3/ Bilan formation professionnelle 2024 (pour information)
- 4/ Plan de formation 2025 (pour avis)
- 5/ Tableau de bord de veille social (TBVS) : bilan 2024 (pour information)
- 6/ Présentation des résultats départementaux de l'observatoire interne (pour information)
- 7/ Questions diverses

Étaient présents parmi vos représentants de SOLIDAIRES FINANCES : Mado Faye, Sébastien Urtizbérrea.

La séance débute par la lecture des liminaires de Solidaires, de la CGT et de FO.

Réponses du Directeur aux liminaires :

Suite à notre demande concernant le PCE sur la liminaire, Le Directeur nous dit avoir été surpris par la note du 15 mai dont il ne semblait pas avoir connaissance...bizarre ! Il semble également avoir été surpris par le temps imparti pour la mise en place.

Pour cela, il a proposé une réunion informelle aux agents (comme quoi les demandes des OS ne sont pas toujours sans effet), en l'absence de la cheffe de service et de la moitié de l'effectif du service. Une proposition de réunion en présence de tout le monde semble avoir été faite par la Direction...sans retour pour l'instant !

Le Directeur ne se prononce pas sur le choix d'Alan concernant la PSC. Comme toujours, la Direction ne se mouille pas sur le national.

Budget :

Mr Manouvrier nous présente un budget serré, géré à l'euro près, un budget bien évidemment toujours en baisse. Les dépenses immobilières ont fortement baissé en 2024, les gros travaux ayant été faits en 2023 (Brive notamment).

A noter, une baisse importante liée à une bonne gestion des fluides (chauffage, électricité,...). Il faut dire que les fuites présentes sur de nombreux postes de service ou l'absence d'isolation correcte n'aidaient pas vraiment à réaliser des économies. Des travaux ayant été réalisés en ce sens ont permis de faire des économies dans ce secteur.

En 2024, il faut noter également une augmentation importante des dépenses liées à l'aide aux missions, à savoir les équipements, les auxiliaires par exemple. En l'absence de personnel en quantité, le budget auxiliaire augmente forcément, moins qu'en 2023 (mais le chiffre énorme de cette année-là était lié à la mise en place du très efficace logiciel GMBI).

Pour 2025, sur le plan immobilier, la confirmation de la cession du local à Poincaré nous a été faite. Et c'est le ministère de l'intérieur qui va s'installer en ce lieu.

Ussel devrait subir des travaux pour accueillir, comme nous le pressentions, le ministère de l'éducation nationale (installation du CIO). Des travaux d'accès importants vont donc être nécessaires afin de sécuriser le double accès avec des horaires d'ouverture différents (chemin de fuite à prévoir).

Enfin, la TOIP finit son installation en Corrèze par les meilleurs d'entre nous, la Direction ! Peut-être aurait-il dû commencer par elle pour juger la qualité de cet outil plus rapidement ?

Il semblerait que la Direction veuille munir tous les agents de la Direction d'un smartphone. La même idée germe au niveau national. Qui va payer ? Et tous fliqués ?

Dalles à Brive (épisode 8 ou 9, on ne sait plus) : Un devis a été accepté et les crédits obtenus pour les remplacer. Le chantier devrait avoir lieu à l'Automne, ENFIN !

Bilan formation professionnelle :

Les chiffres sont extraits de SEMAFOR et à la demande des OS, la Direction locale a mis un tableau/calendrier avec les formations à venir sur le 01^{er} semestre. Cela permet aux agents de visualiser rapidement les propositions de formation sans avoir à feuilleter l'ensemble du calendrier SEMAFOR.

Les salles de formation ont été mises à disposition pour effectuer les formations en visio ainsi que les e-formations (permettant de les faire en dehors de son poste de travail).

Une forte augmentation des formations dans le département est constatée (les hébergés, accueil généraliste, management,...). Cela était également une demande faite par Solidaires. La demande avait pour but de concerner plus de personnes, de faire moins de frais et de permettre une meilleure accessibilité à tous.

Déplacer un formateur coûtera toujours moins cher que de déplacer 10 stagiaires !

Enfin, concernant la formation, nous relevons encore une fois le fort absentéisme sur les e-
formations...rien ne vaut le présentiel !

Le plan de formation 2025 nous a été présenté : les OS, à l'unanimité, s'abstiennent.

Nous constatons, nous concernant, un déséquilibre entre « filière fiscale et filière publique ».
Environ 90 % des propositions concernent la fiscalité et la formation générale. Seulement, 2
formations propres à la filière publique sont proposées...trop pauvre à notre goût !
Et trop de formation sont encore proposés via la e-formation.

TBVS (Tableau de Veille Sociale) :

La Direction constate une amélioration entre 2023 et 2024 dans quasiment tous les domaines, à
savoir :

- le taux de couverture des emplois (90%) ;
- les congés de maladie de courte durée (inférieur à 5 jours) ;
- les congés de maladie ordinaire (plus de 5 jours) ;
- les heures écartées en baisse ;
- le taux de recours à l'entretien professionnel en baisse également.

Par rapport aux chiffres nationaux, le bilan est plutôt positif.

On fait dire à ces chiffres, comme pour les statistiques, ce que l'on veut bien leur faire dire.
Et en comparant avec les autres départements, on trouvera effectivement toujours pire ailleurs !

Comment interpréter que l'ensemble des agents d'un service arrive à prendre tous ses congés sans
en mettre sur le CET et sans aucun écrêtement ? Bonne gestion ou volonté des agents de fuir le
service ? A chacun son interprétation !! Surtout quand on connaît la situation du service concerné.

Bref, plein de chiffres et plein de tableau pour constater la dégradation des conditions de travail, la
perte de sens au travail et les difficultés d'exercice de nos missions.

On n'ose imaginer les réponses, déjà bien en deça de l'ensemble de la fonction publique, si 100 %
des agents répondait (42 % n'a pas répondu).

Les agents ne se sentent pas acteur dans leur service et subissent un manque de dialogue flagrant,
les réformes et les changements intempestifs d'organisation des services s'imposent sans
concertation.

Questions diverses :

Solidaires avait déjà alerté sur des services en grande difficulté (PRS, Paierie départementale et
SGC d'Argentat, SPFE).

Sans rentrer dans les détails (secrets d'instance obligent), les décisions prises peuvent laisser
perplexe ainsi que l'art et la manière de les traiter.

Nous serons extrêmement vigilants des suites et des décisions prises pour améliorer les situations de
ces services. Pas sûr qu'une charte de « bonne conduite » (comme à la maternelle) signée par
l'ensemble des agents et des encadrants suffise à éteindre le feu !

Nous avons également questionné sur le mouvement local en constatant l'augmentation des ALD, des détachements alors que ces mesures de gestion avaient fortement baissé il y a quelques années à notre demande !

Le Directeur nous confirme qu'un ALD qui ne demande que le poste qu'il occupe reste ALD sur ce poste : quid de l'ancienneté ? Des règles de gestions ? Ah le bon vieux temps des CAP locales pour vérifier tout ça avec des documents à l'appui.

Enfin, vendredi à 15h, quelle ne fut pas la surprise des agents de la Direction (A, B et C), destinataires d'un mail leur demandant d'établir entre 3 et 5 vœux sur les postes de Direction qu'ils souhaiteraient éventuellement avoir. Tout ça pour un poste B vacant aux RH et réponse exigée avant mercredi 2 juillet !

Directive : demander en 01^{er} vœux son poste si l'on ne veut pas bouger.

Comment faire simple quand on peut faire compliqué ?

Quid des agents en congés ?

Et surtout bonne chance aux collègues des RH chargés de gérer ce cadeau !

A votre disposition en cas d'interrogations.

Vos élus